



REPUBLIQUE DU BENIN

Direction Nationale
des Marchés Publics
BON A LANCER
le 06/04/2023
Nom YETONGNON
Prénom Marc
Signature

DOSSIER DE PRESELECTION
PASSATION DES MARCHES DE PRESTATIONS
INTELLECTUELLES

BON A LANCER

**Objet du marché : Mise en œuvre d'un progiciel de gestion
intégrée pour les métiers de la CDC Bénin (ERP Métier)**

Référence SIGMAP : PI_CDCB_71427

**Autorité contractante : Caisse des Dépôts et Consignations du
Bénin (CDC Bénin)**

Source de financement : Budget Autonome

Gestion : 2023.

Imputation budgétaire : BJ6600100100000104333101

NOTIFIE AU MAITRE D'OUVRAGE
Cotonou, le 06/04/2023
Pour Lancement Avis d'Appel d'offres

Mars 2023



1. AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

Objet : Mise en œuvre d'un progiciel de gestion intégrée pour les métiers de la CDC Bénin (ERP Métier)

Référence du marché : PI_CDCB_71427

AVIS N° 003 /2023/CDCB/DG/PRMP du ... 11 ... Avril 2023

INTITULE SOMMAIRE DES PRESTATIONS

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt (AMI) fait suite au plan de passation des marchés publics de la Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin (CDC Bénin) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 07 mars 2023.
2. La Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin (CDC Bénin) a prévu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds, afin de financer la « **Mise en œuvre d'un progiciel de gestion intégrée pour les métiers de la CDC Bénin (ERP Métier)** », et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles y relatif.
3. Les prestations prévues au titre de ce marché comprennent l'étude de conception et la réalisation d'un progiciel Web composé de plusieurs applications intégrées et nécessaires pour la gestion des métiers de la CDC Bénin.

Les prestations attendues sont ci-après résumées en quatre missions successives :

A : Etude de conception et de développement d'une application Web de gestion des ressources

Cette 1ère mission vise à concevoir et développer une application Web qui digitalise d'une part, les processus de collecte et gestion des fonds (dépôts et consignations) de tiers ou des partenaires et d'autre part, les processus de restitution desdits fonds aux ayants-droits par la CDC Bénin.

B : Conception et développement intégrée d'une application Web de gestion des emplois

Cette 2ème mission vise à concevoir et développer une application Web interfacée avec l'application de gestion des ressources et destinée à digitaliser les processus de gestion des emplois à savoir, la gestion des : placements financiers (emprunts obligataires, bons de trésor, actions), investissements (prise de participation, prêt, garantie) et des mandats et fonds.

C : Conception et développement intégrée d'une application Web de gestion des risques

Cette 3ème mission vise à concevoir et développer une application Web interfacée avec les deux précédentes applications et destinée à la gestion des risques et au contrôle de conformité (gestion actifs/passifs et risque financiers, risque de crédit et de contrepartie, risques opérationnels, contrôle de conformité).

D : Conception et développement intégrée d'une application Web de gestion du système d'informations comptables

Cette 4ème mission vise à concevoir et développer une application Web interfacée avec les trois précédentes applications et destinée à la gestion du système d'information comptable (comptabilité général, analytique, trésorerie, immobilisation, paiement, etc.).

4. Le délai de réalisation de la mission est étalé sur deux ans à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations. Il est prévu une période d'accompagnement au changement et à la maîtrise du progiciel, étalée sur trois (03) ans.
5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations, nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations, nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations, organisation technique et managériale du cabinet/firme, liste du personnel professionnel à affecter à la mission). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 15 à 20 pages. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection.
7. Une liste des candidats d'au moins 05 et au plus 08 présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'autorité contractante. Cette liste restreinte doit contenir au moins deux candidats de nationalité béninoise dès lors qu'ils remplissent les critères de présélection requis. Pour l'intégration de ces candidats de nationalité béninoise, l'autorité contractante remplacera le/les dernier(s) candidat(s) de la liste restreinte ou ceux des pays ayant plus de deux (2) candidats sur la liste restreinte.
8. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode : « **Sélection fondée sur la qualité et le coût (SFQC)** ».
9. Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de cinq (5) candidats sont présélectionnés, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres cabinets ou firmes en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix jours (10) ouvrables la procédure en vue de compléter la liste restreinte. Mais, au cas où l'autorité contractante contacte directement d'autres cabinets ou firmes pour compléter la liste restreinte, les dossiers de ces derniers doivent être évalués conformément aux critères de présélection retenus.
10. La présélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après :

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine de développement d'applications informatiques	[10]	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Indication du domaine d'activités « génie logiciel ou d'applications informatiques » sur le RCCM ou les statuts en relation avec le domaine d'activités [10 Points] ▪ Description de la nature des activités uniquement ou mention sur RCCM/statuts uniquement [5 Points] 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Inscription du domaine sur le RCCM ou les Statuts
2. Nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans la mise en œuvre de projets de développement d'applications informatiques, au cours des cinq (5) dernières années	[20]	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Expérience dans le domaine du développement d'applications informatique : 20 points à raison de 10 points par expérience justifiée 	Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)
3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans la mise en œuvre de projets de développement progiciels au cours des cinq (5) dernières années	[55]	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Expérience dans le domaine de développement de progiciels couvrant au moins deux pans des mentions suivantes : gestion des ressources, gestion des emplois, gestion des risques, SI comptable, réalisés : 20 points à raison de 5 points par expérience justifiée ▪ Expérience dans la mise en œuvre de projets de développement de progiciel au profit d'une institution financière publique ou privée d'envergure nationale ou internationale : 30 points à raison de 10 points par expérience justifiée ▪ Expérience réussie en particulier avec une Caisse des Dépôts et Consignations (références concernant l'exécution d'un marché similaire) : [5 points par expérience] 	Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)
4. Organisation technique et managériale du cabinet/firme	[05]	Qualité de l'organisation à réaliser la mission évaluée à travers, la présentation des activités du prestataire (2 points), son organigramme du soumissionnaire (2 points) et les moyens mis en place pour assurer la réussite du projet (1 point)	Note de présentation du Cabinet, de son organigramme et de l'organisation mise en place pour mener à bien le projet
5. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission	[10]	Qualité (qualification, compétence et expérience) du personnel : <ul style="list-style-type: none"> • Expérience pertinente du chef de projet : 6 points à raison de 2 points par expériences pertinente dans la 	Liste du personnel, curriculum vitae et copies simples du diplôme du personnel impliqué dans le projet

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
		gestion des projets de développement de progiciel ; <ul style="list-style-type: none"> Personnel clé : 4 points à raison de 1 point par expérience pertinente dans le suivi de projet similaire 	
TOTAL	[100]	Les points seront attribués dans la limite de la note maximale par critère	

La note minimale requise pour être présélectionné est **soixante-dix (70) points** et le nombre de candidats présélectionnés ne saurait être inférieur à cinq (05) et supérieur à huit (08).

En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le cabinet/firme ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse et aux heures ci-dessous :

Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP)
 de la CDCB sis au 2^{ème} Etage de l'Immeuble « LE JATOBA »,
 Avenue Jean-Paul II, lot 20, Zone résidentielle à Cotonou,
 Tél : (+229) 21 31 00 52 01 BP : 1689 Cotonou
 Courriel : prmp.cdc@cdc.bj

Heures d'ouverture : 08 heures à 12 heures et 14 heures à 17 heures.

12. Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée par le candidat.
13. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF, à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le 02 Mai 2023 à 10 heures précises (heure de Cotonou) avec la mention :

« ACQUISITION ET MISE EN ŒUVRE D'UN PROGICIEL DE GESTION INTEGREE POUR LES METIERS DE LA CDC BENIN (ERP METIER)

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE »

14. **Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des candidats concernés sans être ouvertes.

 | **BON A LANCER**

15. Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés à la **Salle de réunion de CDC Bénin, sise au 2^{ème} Etage de l'Immeuble « LE JATOBA », Avenue Jean-Paul II, lot 20, Zone résidentielle à Cotonou, Tél : (+229) 21 31 00 52 le ...02... Mai..... 2023 à 10 heures 30 minutes.**
16. Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de son recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

Ce recours doit invoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

Ce recours doit être exercé dans les cinq (05) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les cinq (05) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique doit *intervenir dans un délai* de trois (03) jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable de son recours le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante/structure déconcentrée ou de l'expiration du délai de deux (02) jours mentionnés ci-dessus pour présenter un recours devant l'Autorité de Régulation des Marchés Publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics/structure déconcentrée pour ampliation.

Cotonou, le ..11.. Avril .. 2023



Aréta SACRAMENTO
PRMP

BON A LANCER

2. LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

(modèle)

[Insérer Nom du Candidat]

[Insérer Lieu et date]

Objet : Manifestation d'intérêt pour [indiquer nature de la prestation]

A

Monsieur le [indiquer titre du représentant de l'Autorité Contractante/structure déconcentrée]

Monsieur le [indiquer Titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée],

Après avoir examiné le dossier de présélection dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature à la présélection pour la [indiquer nature de la prestation].

Notre dossier de candidature comprend :

- 1) la présente lettre de manifestation d'intérêt ;
- 2) la note de présentation du cabinet/firme accompagnée de l'organigramme ;
- 3) le registre de commerce/les statuts ;
- 4) les preuves des expériences du cabinet/firme [copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)] ;
- 5) la liste du personnel professionnel à affecter à la mission appuyée de la copie simple des diplômes etc. ;

Veillez agréer, Monsieur le [indiquer le titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée], l'assurance de notre considération distinguée.

(Signature et cachet du responsable/représentant habilité du cabinet/firme)

BON A LANCER